

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE FACULTÉ PLENIER

06 juin 2023 – 14h00

Salle Gabriel Marty et en distanciel

COLLEGE	NOM	Prénom	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
						A	A partir de
A	BIOY	Xavier			X	MATTHIEU POUMARÈDE	14H00
A	BLANC	Didier	X				
A	DE GROVE-VALDEYRON	Nathalie					
A	BASSANO	Marie	X				
A	GAUDIN	Hélène					
A	GINESTET	Catherine					
A	JULLIAN	Nadège	X				
A	NÉLIDOFF	Philippe	X				
A	PELLE	Sébastien	X				
A	POUMAREDE	Matthieu	X				
B	BLIN	Olivier	X				
B	BRUGGEMAN	Maryline	ZOOM				
B	CHAZELLE	Alexandre	X				
B	FABRIES-LECEA	Eugénie			X	MATTHIEU POUMAREDE	14H00
B	GROSCLAUDE	Laurent			X	NADÈGE JULLIAN	14H00
B	IZAC	Laurent		X			
B	RIEUBERNET	Christelle	ZOOM				
B	SUTRA	Romy			X	MARIE BASSANO	14H00
B	TORRICELLI-CHRIFI	Sarah			X	CATHERINE GINESTET	14H00
B	VARGAS-MAZAS	Estéban	X				
BIATSS	BERSON	Alexandre		X			
BIATSS	BAUTISTA	Florian	X				
BIATSS	GONALONS	Vanessa	X				

COLLEGE Usagers licence	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
PARLONS CAMPUS	ROLLAND Théo	Titulaire				
	ARIECH Yanis	Suppléant	X			
	GONZALEZ Astrid	Titulaire				
	PAON Georgia	Suppléante				
	CLERC-ESPOSITO Loris	Titulaire				
	MIRAN Élisabeth	Suppléant				
	MIGAYROU Lou	Titulaire				
	NEVES SIMOES COIMBRA Carla	Suppléante				
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	YETTOU Alya	Titulaire	X			
	MENARD Maxime	Suppléante				

COLLEGE Usagers master et doctorat	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
RÉUSSITE ET EXCELLENCE A LA FACULTÉ DE DROIT	LAFoux Mathieu	Titulaire				
	MARTY Marie	Suppléante				
ÉCHANGE ET COOPÉRATION	CORDELIER Antoine	Titulaire				
	ARAGON Emma	Suppléant				
PARLONS CAMPUS	BARIOLET Léa	Titulaire				
	DJIBO Hairaty	Suppléante	X			
	TERRIDE Terence	Titulaire	ZOOM			
	BRUNET-LABROUCHE Hugo	Suppléant				

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration	
					A	A partir de
Conseil régional Occitanie	SZTULMAN Marc	Titulaire				
	REGOURG Serge	Suppléante				
École des Avocats du Sud- Ouest Midi Pyrénées	CARRÈRE Thierry	Titulaire				
	CHAMAYOU Laurence	Suppléante				
Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse	ROUILLON VALDIGUIÉ	Titulaire	X			

COLLEGE Personnalités Extérieures	NOM Prénom	Titulaire / Suppléant	Présent	Excusé	Avaient donné Procuration		
Centre Régional de Formation Professionnelle Notariale	CATHALA Jean	Titulaire	X				
	VIENNE Boris	Suppléant					
Tribunal Administratif de Toulouse	CARTHE MAZERES Isabelle	Titulaire					
	DAGUERRE DE HUREAUX Alain	Suppléant					
Représentant des magistrats de l'Ordre judiciaire désigné par le Premier Président de la Cour d'Appel et le Procureur Général près cette Cour	FEIRRERA Chantal	Titulaire					
	RASTOUL Franck	Suppléant					
AIRBUS	GAUDILLERE Pascal	Titulaire					
	TOUSSAINT Marc	Suppléant					
Personnalité élue	GRANEL Laurent	Titulaire					

INVITES	NOM	Prénom	Fonction	Présent
Madame	CITERICI	Hélène	RAF Faculté de Droit et Science Politique	X
Madame	BENTAIEB	Loubna	Faculté de Droit et Science Politique	zoom
Monsieur	THIOYE	Moussa	Président de section 01	
Monsieur	MOUTON	Stéphane	Président de section 02	
Monsieur	DELVIT	Philippe	Président de section 03	X
Monsieur	JAZOTTES	Gérard	Directeur de la FCV2A - Adrien BLAZY	X
Monsieur	LEROY	Michel	Directeur de la FOAD – Anissa Vallet	
Madame	FABAS-SERLOOTEN	Anne-Laure	Responsable Antenne Montauban	ZOOM
Madame	DARIO	Aurélie	RAF FOAD IDRISSE Mounya et VALLET Anissa	XX
Madame	PORCARIO	Stéphanie	Chef de Pôle Licence Droit	
Madame	PINQUIE	Marie-Pierre	Chef de Pôle Master Droit	
Monsieur	FERREIRA	Daniela	SG École Européenne du Droit	X
Monsieur	MARTY	Marcel	Directeur du DSF - SCD	X
Monsieur	ALOS MELERO	José	Directeur des Études et de la Scolarité	
Madame	TISSEYRE	Sandrine	Directrice IEJ – Julien Laurent	
Monsieur	RASS-MASSON	Lukas	Directeur ESL	

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 06/06/2023

Monsieur	ANDRIANTSIMBAZOVINA	Joël	Directeur E2DSP	
----------	---------------------	------	-----------------	--

Le conseil débute à 14h00.

Il est donné lecture des procurations.

1. Actualités

S'agissant de l'École de droit, Monsieur le doyen avait informé les membres du conseil de faculté d'un changement de pied du ministère. Dans notre relation avec le ministère, une stratégie est adoptée en lien avec le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, Monsieur Khaled Bouabdellah, Monsieur le doyen écrit une note expliquant en quoi la création de l'École de droit est dans le mouvement EPE et favorise la réalisation du projet EPE. L'objectif, c'est d'arriver à démontrer la compatibilité entre la future École de droit et l'EPE. Cette note sera adressée au recteur afin de faire le relais auprès du ministère ou à la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP). Pour l'heure, Monsieur le doyen aura l'occasion de rencontrer un représentant du ministère jeudi prochain pour essayer de déterminer et être plus certain de la réponse qu'ils pourront nous donner. Depuis notre dernier conseil de faculté, Monsieur le doyen a également rencontré formellement le Président Kenfack qui assure un soutien de l'université dans la création de l'École de droit. Ceci s'est matériellement réalisé par une présentation au comité d'orientation stratégique de l'ESL de la transformation de la faculté de droit en École ce qui implique une meilleure intégration de l'ESL. La direction de l'ESL, de même que de l'IEJ, qui sont dans nos statuts que nous avons votés en février dernier, deux départements de la future École de droit, change puisque nous avons fait un appel à candidature. Il y a trois scénarios qui peuvent se dessiner. Premier scénario, on arrive avant l'été à faire changer d'avis le ministère. Deuxième scénario, le ministère rentre plus avant, à notre égard, dans des discussions et on arrive à caler un échéancier qui n'est pas celui de l'éventuelle sortie de l'EPE. Troisième possibilité, qui suppose qu'une fois les négociations que l'on aura pu avoir avec le ministère auront abouti, nos statuts soient votés par le conseil d'administration et que l'École de droit soit créée en interne par l'EPE Toulouse Capitole. Aucun texte n'interdit de créer cette École-là. Nous avançons également avec l'appui de la Région qui s'est saisi de ce dossier avec les moyens qui sont les siens.

Concernant la Recherche, nous avons diffusé un « questionnaire Recherche » à destination de l'ensemble des enseignants-chercheurs en droit. Aujourd'hui, il est clos et nous avons 75 réponses complètes. En partenariat avec l'OFIP, une personne travaille sur le dépouillement de ces éléments-là. Nous partagerons les résultats de ce questionnaire prochainement, qui seront également partagés avec le groupe de travail Recherche. Certainement, à la rentrée, va arriver un questionnaire à destination des doctorants.

Concernant la formation, il y a quelques semaines, nous avons lancé trois grands chantiers que va porter la faculté à l'aide de l'université. Le premier, c'est le chantier accréditation qui

commencera en septembre. L'idée générale, c'est de travailler à la prochaine accréditation de 2025. Le deuxième, c'est le chantier emploi du temps prévu pour la rentrée 2025. L'objectif est de revenir à des emplois du temps acceptable non seulement pour les enseignants-chercheurs, mais aussi pour les étudiants dans le sens où ils ont un rythme de travail cohérent avec ce qu'on leur demande. Le troisième, c'est le chantier expérimentation en termes de pédagogie et autres, dès la rentrée prochaine. Certains enseignants-chercheurs sont revenus vers Monsieur le doyen pour exposer ce qu'ils font. Aujourd'hui, deux éléments vont être changés et appuyés. À la fois, d'introduire dès la première semaine dans un cours de Madame Larouer, quatre séances documentaires, d'utilisation du code civil... L'idée, c'est d'accoler un suivi de ces étudiants et c'est l'OFIP qui se chargera d'assurer cette mission. De même, va être refondu l'accompagnement étudiant en première année (GAINS, TSU, Université d'été, le tutorat documentaire). L'idée, c'est d'avoir un portail unique pour l'étudiant.

Autre point essentiel qui concerne Parcoursup. Les lycéens ont fait leurs vœux depuis un certain temps et vendredi dernier que le dépilement a commencé. En quelques chiffres, la filière droit générale, nous avons 9134 demandes, pour 1130 places. On constate une augmentation de 6.7% par rapport à l'année dernière. Nous avons 14 parcours en première année ce qui montre la diversité des parcours que nous offrons. Pour la filière générale, hier soit en 3 jours, nous avons rempli 654 places soit 45% ce qui est une bonne nouvelle. Pour les autres filières, nous sommes sur des beaucoup plus petit effectif, et elles se remplissent normalement comme par exemple « droit et gestion » qui compte à ce jour 11 choix définitifs sur les 60 disponibles. Au total, nous avons 2500 étudiants en première année y compris les redoublants. C'est un moment important, car c'est maintenant qu'est en train de se décider quelles seront nos promos de l'année prochaine.

Un petit mot sur Monmaster, les responsables pédagogiques des masters sont en train de finaliser le classement des étudiants dans chacun des parcours de master. Ils doivent faire remonter l'ensemble de ces données à la fin de la semaine aux scolarités, afin d'incrémenter la machine pour que le 23 juin les propositions arrivent chez les étudiants. L'année dernière, 81.2% de nos étudiants en licence ont trouvé une place en master. Cette année, le pourcentage d'admis en master sera forcément un peu mieux, car nous avons quelques places en plus, soit un total de 900 places en master contre 857 l'année dernière. Cette année, on a eu 20% de demande en plus de demande de master, soit 28000 demandes toutes filières confondues.

Pour terminer, nous préparons d'ores et déjà la rentrée qui aura lieu le 04 septembre, mais les cours de droit commenceront le 11 septembre. La raison est que le CRFPA à lieu la semaine de notre rentrée, il mobilise une grande partie de nos grands amphis. Ce schéma permet le déroulement de cette période dans de bonnes conditions. En revanche, on va faire comme pour la pré-rentrée en première année, sur le même modèle, on va faire une pré-rentrée des masters car à ce jour on avait aucun accueil des nouveaux étudiants. Dans une démarche d'amélioration, un accueil spécifique va être réalisé pour nos étudiants en LASS (majeure droit et mineure médecine). La cellule d'écoute contre les violences sexuelles et sexistes va organiser des réunions de sensibilisation sur les questions de harcèlement et autres, à destination des masters et des

premières années. Et enfin, il y aura des visites de l'université, mais aussi de Toulouse mené par des étudiants élus.

Pour information, on a remonté les dates d'inscription des étudiants pour les emplois du temps commence de manière plus sereine et que l'on ait une rentrée qui fonctionne très bien.

Pour terminer, le droit connaît des concurrents privés. C'est installé à Toulouse ELIJE qui délivre des bachelors et des masters. Ses cibles sont les déçus de Parcoursup et de Monmaster dirigé par des docteurs eux aussi déçus de leurs sorts. Elle travaille avec les entreprises d'où notre motivation à les rencontrer à la fois la CPME, la CCI et MEDEF avec qui nous travaillons par ailleurs sur l'alternance. Par ailleurs, nous avons une École nommée Prudencia qui propose du soutien universitaire ce qui semble parasitaire. Il faut être vigilant.

2. Approbation du PV du conseil plénier du 11 avril 2023

En l'absence d'observations, le compte-rendu est **adopté, en l'état, à l'unanimité.**

3. Aide financière envers les docteurs de l'université, l'année suivante leur 1^{ère} qualification CNU

Depuis un certain nombre d'années, il existe une aide financière apportée par la faculté de droit et de science politique aux enseignants-chercheurs titulaires ou non qui passent le concours d'agrégation. Cette aide consiste à prendre en charge les déplacements des candidats pour les épreuves du concours d'agrégation, plus une aide à hauteur de 750€ pour la prise en charge des équipiers lors de la leçon de 24 heures. L'idée, c'est d'essayer de faire la même chose pour les candidats à la maîtrise de conférences, et ainsi d'apporter une aide à hauteur de 500€ l'année suivante leur première qualification CNU avec une possibilité d'étendre au deuxième Tour de France. Cette démarche est menée pour essayer d'aider nos jeunes docteurs. Ce peut être aussi, un élément d'attractivité de nos futurs doctorants.

Ce point est adopté à l'unanimité.

4. Scolarité

4 – A Présentation du dispositif de l'évaluation des masters (Madame Pinel, Monsieur Pellé)

Nous nous lançons dans l'évaluation de nos formations. Nous avons d'ores et déjà mis en place pour la première année, l'évaluation de la licence. Le processus se développe aux masters qui va dans la continuité du dispositif de la licence. Ce travail essentiel nous montre que nous avons à progresser. Le principe et la méthodologie ont été reproduits qui avait été développé dans le premier dispositif en l'adaptant et en élargissant sur le plan de la méthode. En premier plan, une enquête dématérialisée est réalisée en ligne pendant une période de 15 jours. Toutes les communications sont réalisées par les composantes et la DES. Une évaluation est réalisée au niveau du M2

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 06/06/2023

au début du semestre 4, avec pour ceux qui le demande, une évaluation spécifique pour leur M2. Une première évaluation générale intervient en M1 puis le questionnaire en M2. Le suivi des résultats est rassemblé et exploité par la DES qui fait l'objet d'une communication. Le but, c'est d'offrir un outil de pilotage de nos formations et de trouver des voix d'améliorations. Les résultats sont présentés en conseil de perfectionnement en présence des élus-étudiants. Lors de ce séminaire, il a été proposé un déroulement en deux questionnaires avec des informations générales, organisation de la formation et pédagogie, mais aussi l'accompagnement des étudiants. La dernière rubrique remarque générale, permet à l'étudiant de s'exprimer librement et chaque appréciation générale et les informations sont remontées aux responsables de formation, responsables de composantes, au chargé de mission d'évaluation pour enfin pouvoir discuter de l'ensemble.

Remarques :

- *Concernant les évaluations licence et master, il faudrait absolument avoir un calendrier, car parallèlement à ça, Monsieur le doyen travail sur les classements des universités et ainsi anticiper des évaluations interne et des évaluations par des tiers.*
- *Il faudrait prévoir de spécifier la spécialité du master dans le questionnaire, car les réponses ne peuvent pas être généralisées. Une réflexion sur la formulation des questions va être menée, mais aussi, il sera précisé la filière du master en préservant l'anonymat.*

Le troisième chantier « évaluation des enseignements » sera mené l'année universitaire prochaine au premier semestre.

Ce point est adopté à l'unanimité.

4 – B Modification de MCC masters (Madame Pinquié)

- Master mention droit des affaires, parcours juriste d'entreprise : Modification de la modalité d'évaluation de la matière « Rédaction des contrats de travail » au S4 passant de contrôle terminal à contrôle continu, écrit.
- Master mention éthique parcours éthique du soin et de la recherche (diplôme co-accrédité avec UT2J et UT3), rajout de la double session pour les 3 établissements et mise à jour des modalités d'examen.
- Master mention histoire du droit et des institutions : M1, correction d'une erreur sur le volume horaire de la matière « Idéologie politiques modernes », 30H au lieu de 33H au S1. M2, modification de l'intitulé de matière et augmentation du volume horaire pour « Histoire des institutions de sécurité » qui devient « Histoire des professions juridiques et judiciaires » et augmentation du volume horaire +1.

- Master mention droit de l'immobilier, comprend un parcours en formation initiale et un parcours ouvert en alternance en M2. Suppression de l'option « Voie apprentissage : parcours géomètre expert sur la maquette formation initiale et sur le nouveau parcours « géomètre expert » en apprentissage, une deuxième maquette a été créée. Les cours du premier semestre sont mutualisés avec le parcours en formation initiale et au S4, les alternants suivront les enseignements du nouveau DU géomètre expert, ouvert à l'apprentissage et à l'alternance.
- Mention Science politique, il y a eu une refonte totale de la maquette pour le M1 RISPDP et le M1 Politique et sécurité a été ouvert. Le volume horaire de la première année et légèrement à la baisse. S'agissant de la deuxième année parcours Politique et Sécurité, des modifications d'intitulés d'unités d'enseignement ont été fait et de certaines matières. Pour respecter les principes d'ADE, des volumes horaires ont été adaptés. Concernant le M2 RISPDP, modification des intitulés des UE1 et 2, modification du libellé d'une matière à l'UE2 et suppression de 3 matières au choix (séminaires).

Remarque :

À propos de la matière histoire des professions juridiques et judiciaires du M2 politique et sécurité, il faut supprimer ce cours de 30H qui est en réalité un cours du M2 Histoire du droit et il est passé en M1.

- Modification de la mention DIDE et sur le parcours de la coopération économique et des affaires internationales qui est en convention avec les universités de Bordeaux, Lyon, Toulouse et d'Hanoï au Vietnam. La maquette a été revue pour être en adéquation avec l'annexe présente dans la convention (renouvellement voté en juin 2022).

Ce point est adopté à l'unanimité sous la réserve de la modification du master science politique.

4 – C Plaquette TD accessible (Madame le Gallou)

L'idée générale, c'est de mettre en place une trame de fiche de travaux dirigés telle que nous la connaissons tous, mais qui soit accessible au plus grand nombre d'étudiants quelle que soit leur capacité à les lire. L'objectif, c'est qu'il en sorte une recommandation du conseil de faculté à l'égard des enseignants-chercheurs pour qu'ils adoptent cette trame dès la rentrée prochaine. Cette amélioration, destinée aux étudiants en situation de handicap, sera profitable à tous les étudiants. Cette trame de fiche de TD se présente comme un modèle auquel sont adjoints quelques indications. Des explications et un mode d'emploi l'accompagneront. Madame le Professeur Cécile le Gallou, chargée de mission handicap de l'université, insiste sur le fait que l'accessibilité ne signifie pas l'adaptation d'un cours, mais plutôt que le cours est rendu accessible à un maximum de public.

Cette recommandation à l'égard des enseignants-chercheurs est adoptée à l'unanimité.

4 – D Offre de formation de l'ICT

Sur la base d'une convention entre l'université Toulouse capitole et l'Institut Catholique de Toulouse, il existe une Licence parcours culture juridique et parcours science politique qui est délivrée par l'ICT en vertu de cette convention. Il nous revient donc de voter les MCC de l'ICT qui n'ont pas été modifiés.

Ce point est adopté à l'unanimité.

4 – E Complément d'offre de formation de l'ICL

L'institut Catholique de Lille a perdu un partenariat avec la faculté d'économie et de gestion et de science et ainsi, le master ne peut plus être un double master droit et gestion. Le contenu et l'intitulé doivent changer.

Ce point est adopté à l'unanimité.

4 – F Modifications de MCC FCV2A (Monsieur Blazy)

Un nouveau master droit fiscal parcours type contentieux fiscal et douanier pour la formation continue au format mixte (en ligne et en présentiel) qui ouvrira avec une rentrée en ligne le 19 décembre prochain. Le volume horaire de 275 heures.

Ce point est adopté à l'unanimité.

5. SCREI, Renouvellement de l'accord de mobilité étudiante avec l'université Diego Portales (Chili) (Madame Finkbeiner)

Il s'agit d'un avenant à l'accord de mobilité étudiante qui avait été signée en 2018 et qui concerne plusieurs disciplines, droit, gestion, informatique et administration et communication. C'est un programme d'échange classique avec une reconnaissance académique. Pour la faculté de droit et de science politique, cela concerne deux étudiants à l'année et 4 au semestre. La nouveauté, c'est le niveau doctorat pour les étudiants en échange. Cet avenant est conclu pour une durée de 5 ans.

Ce point est adopté à l'unanimité.

6. Questions diverses

- **Licence parcours type international**

Conseil de faculté Droit et Science Politique du 06/06/2023

C'est une licence en 4 ans qui comprend une année ERASMUS avec 10 crédits en plus qui seront rajouté à la L3 l'année suivante. Toutes les matières sont faites à l'UT Capitole. Ça peut permettre à nos étudiants de s'ouvrir à l'international.

Ce point est adopté à l'unanimité.

- **Licence de droit parcours type droit et science politique**

Quelques petits aménagements de cours parce qu'un certain nombre de cours passe du master à la licence. Institution Internationale est modifié en Relations Internationales : les acteurs et histoire des théories politiques est modifié en communication politique.

Ce point est adopté à l'unanimité.

- **Ajout d'une séance de travaux dirigés du master en langue**

Il y a une séance de moins qu'en licence et l'objectif, c'est d'harmoniser.

Ce point est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 14.